

## 16 Provinces

Haut-Ogooué/Département de Bayi-Brikolo/Aboumi/Célébration "symbolique" en différé du 12 mars...

## Lutte contre l'insalubrité et formation des militants au menu

SM

Libreville/Gabon

LE département de Bayi-Brikolo (Aboumi), dans la province du Haut-Ogooué, a vibré, le 7 avril dernier, au rythme du 50e anniversaire du Parti démocratique gabonais (PDG). A cette occasion, les responsables locaux, dont le membre du bureau politique Jean-Bosco Ndjounga, ont étalé les manifestations sur deux jours (samedi et dimanche), en deux phases. La première dite "citoyenne" et la seconde consacrée à la formation des militants. Samedi donc, militants et cadres du parti ont organisé des opérations de salubrité dans tous les villages du département et dans la commune d'Aboumi, sous le thème : "Le PDG lutte contre l'insalubrité dans l'ensemble du département de Bayi-Brikolo (Aboumi)". Le lendemain, militants et responsables se sont retrouvés dans la salle polyvalente d'Aboumi, dans le cadre d'un séminaire de formation. Cinq thèmes étaient au menu : "Le militant du PDG"; "Les organes du parti"; "La discipline est l'apanage du bon militant"; "Les élections législatives"; et "Le Fonds d'initiative dé-



Photo : D.R./L'Union

Le membre du bureau politique, Jean-Bosco Ndjounga (c), lors de son intervention.



Photo : D.R./L'Union

Une vue des participants au séminaire de formation.

partemental".

Toutes ces thématiques ont été respectivement développées par Antoine Onguere (secrétaire départemental), Guy Jonathan Zodi et Basile Hans Nganinga (membres du Conseil national), Jean-Pierre Engandzas (membre du Comité central) et Rachel Ntimédjiara (députée et membre du Comité central).

Pour sa part, le membre du bureau politique, Jean-Bosco Ndjounga était modérateur, tandis que Guy Jonathan Zodi et Vianney Ulrich Mpiga Assélé, ont revêtu respectivement les casquettes de rapporteur général et secrétaire.

Au cours des travaux ouverts par le secrétaire provincial, Luc Oyoubi, en présence de la secrétaire



Photo : D.R.

Les militants après la cérémonie d'ouverture du séminaire.

provinciale de l'Union des femmes du Parti démocratique

gabonais (UFPDG) pour le Haut-Ogooué, Na-

nette Onounga, trois allocutions ont été prononcées.

D'abord le mot de bienvenue du "départemental", Antoine Onguere. Puis le discours circonstancié du membre du bureau politique, Jean Bosco Ndjounga et, enfin, celui d'ouverture du "provincial", Luc Oyoubi. Après avoir édifié l'assistance sur la Note d'orientation du secrétariat exécutif, Jean-Bosco Ndjounga a exprimé la gratitude des "Pdgestes" de Bayi-Brikolo au "Distingué Camarade président", Ali Bongo Ondimba, soulignant: « nous a permis d'investir dans des activités thématiques durant la période de ce 12 mars symbolique.»

Et d'ajouter : « Ces remerciements s'adressent aussi au camarade Eric Dodo Bouguendza, secrétaire général de notre grand parti des masses, pour avoir impacté un nouveau style de gestion managériale au sein du PDG.»

Pour sa part, Luc Oyoubi a félicité les organisateurs des dites assises. Relevant: « la plupart des problèmes rencontrés entre leaders politiques sont en grande partie liés à la méconnaissance des textes de base.»

Soulignons qu'à la clôture des travaux, le membre du bureau politique a exhorté les militants de Bayi-Brikolo à s'approprier les enseignements reçus au cours de ce séminaire.

... et département de la Sébé-Brikolo/Okondja/Commerce

## Les commerçants réclament une mercuriale des prix sur les produits locaux

N.O.

Franceville/Gabon

Au cours d'une rencontre de concertation avec le service provincial de la direction générale de la Concurrence et Consommation, les commerçants d'Okondja ont fait une proposition de prix harmonisés applicables sur les produits locaux, notamment la viande de brousse, la banane et le poisson d'eau douce.



Photo : Nadège Onoungu

Le responsable provincial du service de la Concurrence et de la Consommation (premier plan)...

APRÈS la présentation de la nouvelle mercuriale des prix par le service provincial de la Concurrence et Consommation (DGCC), il y a plus de deux mois dans la province du Haut-Ogooué, les commerçants d'Okondja, chef-lieu du département de la Sébé-Brikolo, ont unanimement sollicité des services de cette administration, pour qu'une mercuriale des prix soit également appliquée sur les produits locaux autre que les denrées alimentaires importées.

Aussi, le chef de service provincial de la Concurrence et Consommation, Guy Roger

Mbadinga et ses collaborateurs se sont-ils déportés dernièrement à Okondja. Ils ont eu une réunion avec les commerçants à l'hôtel de Ville de cette commune. En présence, entre autres, du préfet, Michel Nzoma, de la maire, Marie-Sylvie Ankoumbou-Ndimangoye, du président du Conseil départemental, Jean-Rodrigue Nkoli Agnama, et des chefs de quartiers.

La requête des commerçants: harmoniser les prix sur les produits locaux (banane, viande de brousse, poisson d'eau douce, etc.). A

cet effet, le chef de service de la Concurrence et Consommation a mis en place un comité de prix, coiffé par le gouverneur du Haut-Ogooué, le service compétent de la DGCC se plaçant en seconde position. Toutefois, les discussions ont abouti à la proposition d'une mercuriale ainsi qu'il suit:

Dans la catégorie 1, qui regroupe plusieurs espèces de viandes de brousse, le prix de la gazelle est fixé entre 3000 et 5000 francs, celui de l'antilope de 5000 à 10 000 francs, du porc-épic de 3000

à 6000 francs, du sanglier de 15 000 à 40 000 francs, le prix du chat-huant de 3000 à 5000 francs, du singe de 3000 à 5000 francs, et celui du Touraco à 3000 francs. En ce qui concerne la deuxième catégorie, qui concerne la banane plantain, les commerçants se sont accordés à la vendre sur la base de 100 francs le doigt. La troisième catégorie de produits concerne le poisson d'eau douce. A cet effet, le kilogramme de poisson à écailles sera vendu à 2000 francs ; le poisson de premier choix, à 5000 francs et

le poisson somi, entre 10 000 et 40 000 francs l'unité. Les propositions des prix répertoriés seront présentées par le chef de service provincial de la DGCC à sa hiérarchie, à Libreville.

Outre ceux des produits locaux, les commerçants ont également sollicité de la DGCC, la révision des prix des 22 produits inscrits dans la mercuriale. Ils justifient leur requête par le fait que les tarifs appliqués sur ces produits vendus au détail sont si bas qu'ils ne parviennent plus à réaliser des bénéfices.

Il s'agit, principalement, des rognons et foie de bœuf, ailes de poulet, ailes de poule, cou de dinde, gésiers, quart avant de poule, bars américains, tilapia, yara, maquereaux, sardine en boîte, légumes en boîte, pâtes alimentaires et produits laitiers.

Une proposition de nouveaux prix a été ainsi faite, là aussi, par les commerçants, sous le regard des autorités locales. Cependant, la validation finale de tous ces prix reste du ressort de la direction générale de la Concurrence et Consommation.



Photo : Nadège Onoungu

... s'entretenant avec les commerçants.